

Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire de la SPA Valais

le mercredi 29 novembre 2023 à 18h30 à la Maison Supersaxo à Sion

1. Accueil

La Présidente du Comité de la SPA, Madame Biljana Perruchoud, ouvre l'Assemblée générale extraordinaire à 18h30 et fait circuler la liste des présences :

« Mesdames, Messieurs, Chers amis des animaux,

En guise d'ouverture à notre Assemblée générale extraordinaire, j'ai le plaisir de vous remercier pour votre présence qui témoigne de votre soutien à la SPA Valais.

Soyez les bienvenus à cette assemblée (conformément à l'art. 60 du code civil de de nos statuts). Nous avons rencontré quelques problèmes de délai concernant la révision de nos comptes, raison pour laquelle nous organisons cette séance aujourd'hui afin de formaliser l'aspect financier de notre activité. Je vous remercie une fois de plus pour votre présence et votre compréhension ».

2. Adoption de l'ordre du jour

Comme aucune proposition de modification n'est parvenue au Comité, l'Assemblée générale extraordinaire se déroulera selon l'ordre du jour prévu dans la convocation.

3. Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 23 mai 2023

Aucune remarque ou correction a été demandée pour le PV de l'Assemblée générale ordinaire du 23 mai 2023.

Mme Perruchoud rappelle que ce PV est disponible sur le site internet, dans la rubrique « association », « procès-verbal » : <https://spavalais.ch/proces-verbal/>

Personne dans l'Assemblée en a demandé la relecture.

4. Présentation des comptes audités au 31 décembre 2022

Monsieur Raphaël Marclay, membre du Comité, précise que les comptes définitifs sont très proches des comptes provisoires qui avaient été présentés lors de l'AG du 23 mai 2023. Les comptes affichent des fonds propres de CHF 227'794.-, des produits de CHF 639'604.- et un bénéfice net de CHF 481.-. Le bénéfice résultant du legs présenté lors de l'AG du 23 mai 2023 (deux appartements grevés partiellement d'une dette hypothécaire) a été alloué à la provision « Projet nouveau Refuge » qui se monte au 31.12.2022 à CHF 1'348'000.-.



5. Rapport de l'organe de révision

M. Marclay présente ensuite le rapport de révision de la société FIDAG SA, daté du 28 juin 2023 et signé par MM. Christophe Pitteloud et Alain Reichenbach. Le rapport de révision ne fait état d'aucun écart par rapport au texte standard.

Fidag

FRIBOURG | GENÈVE | JURA | VALAIS | VAUD

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée des membres de SPA Valais, à Ardon

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, comptes de résultat et annexe) de votre association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance. Un collaborateur de notre société a participé à la tenue de la comptabilité durant l'exercice sous revue. En revanche, il n'a pas pris part au contrôle restreint.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne, ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas constaté d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fiduciaire FIDAG SA



Christophe Pitteloud
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Alain Reichenbach
Expert-réviseur agréé

Sion, le 28 juin 2023
Exemplaire numérique



6. Adoption des comptes et décharge aux organes

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2022 ainsi que la décharge aux organes sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

7. Présentation des budgets 2024-2025

M. Marclay présente pour information les budgets 2024 et 2025 qui n'appellent aucune remarque ou question.

8. Nouveau Refuge – Le rêve devient réalité ! Avancement des travaux

Mme Perruchoud informe l'Assemblée sur le nouveau Refuge :

« C'est avec une grande joie que nous vous annonçons ce soir que les travaux de construction du nouveau Refuge ont enfin pu démarrer fin octobre. En effet, le 27 octobre dernier, la cérémonie de pose de la première pierre a eu lieu à Uvrier en présence du Comité de la SPA Valais et de la presse. Ces travaux devraient durer 1 année et demie environ.

Cette initiative s'inscrit dans une réponse à la demande croissante, autant des particuliers que des autorités, et démontre ainsi une préoccupation commune pour le bien-être de nos amis à quatre pattes.

Ce nouveau Refuge sera conçu pour accueillir davantage de chats et de chiens en leur offrant un abri sûr et chaleureux et afin de répondre à une sollicitation en constante augmentation.

Cet établissement garantira une prise en charge conforme aux normes les plus élevées, tout en respectant scrupuleusement la loi fédérale sur la protection des animaux.

Nous sommes impatients de voir ce Refuge pour animaux jouer un rôle essentiel dans la préservation À la protection de ces êtres qui nous sont chers.

Le Comité de la SPA Valais s'est attelé et s'investit pleinement dans ce projet de construction. Un travail considérable a été organisé afin de mettre en place une stratégie pour trouver les fonds nécessaires à la construction de ce nouveau Refuge.

Dans un premier temps, le Comité a adressé à l'Antenne Valais, par son Président Monsieur Philippe Varone, une proposition de méthode de subventionnement auprès des Communes valaisannes qui viserait à augmenter les recettes afin d'optimiser les possibilités de remboursement en cas de crédit que nous devrions contracter auprès d'un établissement bancaire.

Nous avons également mis en place une task force « communication » composée de jeunes versés dans le domaine de la communication et qui contribuerait aussi à trouver des fonds par divers moyens tels que internet, les réseaux sociaux...

Une campagne d'affichage est aussi prévue en ville de Sion, ainsi que la diffusion dans divers endroits de clips pour étendre notre visibilité.

Il faut savoir aussi qu'une vidéo est en train de se préparer, elle servira à sensibiliser les gens et ainsi à répondre positivement à cet appel de fonds.



De plus, nous avons sollicité plusieurs fondations. Certaines ont déjà répondu par la positive, les réponses d'autres sont encore en attente.

Comme vous le voyez, tout est mis en œuvre et personne ne chôme actuellement, car nous sommes à la recherche d'environ 2 millions de francs pour répondre aux finances nécessaires pour la construction de notre nouveau Refuge.

Quant au personnel du Refuge d'Ardon, il reste actif et collabore sans relâche afin que les animaux qui leur sont confiés se sentent aimés le temps de leur retrouver une nouvelle famille.

Les bénévoles sont toujours là aussi et ils viennent régulièrement promener nos animaux.

Notre équipe bénévole de trappage des chats errants continue à œuvrer sans relâche aux côtés de Madame Manuela Roux en répondant toujours présente aux demandes des particuliers et des Communes. L'équipe est responsable de la castration et stérilisation des chats errants, ceci afin d'éviter leur prolifération.

La collaboration avec le Service vétérinaire cantonal est toujours très importante.

Toutes nos activités continuent à ce jour, en y ajoutant d'autres plus importantes qui sont principalement la recherche de fonds permettant de financer cette future nouvelle construction ».

Monsieur Pascal Varone, architecte du nouveau Refuge, prend la parole pour y apporter quelques informations concernant l'avancement des travaux.

9. Divers

Mme Perruchoud remercie le travail fourni par le personnel du Refuge d'Ardon, les bénévoles qui viennent régulièrement promener les chiens, les bénévoles du trappage des chats errants et Martine Germanier pour son implication au Refuge d'Ardon depuis de nombreuses années ainsi que son travail de RH.

Martine Germanier remercie tout le Comité de la SPA Valais pour leur investissement et leur offre un porte-clés symbolique pour les futures clés du nouveau Refuge.

Aucun autre point n'est soulevé dans les divers.

L'assemblée est levée à 20h00, suivie du verre de l'amitié.

La Présidente, Biljana Perruchoud

Membre du Comité, Raphaël Marclay